



SYNDICAT CGT Métropole de Lyon

Immeuble GEMELLYON

3ème étage

59, Boulevard Vivier Merle 69003 LYON

Adresse postale : 20 rue du Lac – 69003 Lyon

Tel : 04 28 67 56 52

Lyon, le 9 mars 2021

cgt.metropole@grandlyon.com

Monsieur Bruno Bernard
Président
Métropole de Lyon

Objet :

Préavis de grève dans la fonction publique territoriale

Monsieur le Président,

La fédération CGT des services publics constate, en la période actuelle, que le gouvernement ne renonce en rien à ses plans de démantèlements des statuts, du droit du travail, de nos services publics.

L'urgence doit être maintenant le dégel immédiat du point d'indice pour la fonction publique et la revalorisation des grilles et des carrières.

Il est urgent que le gouvernement abroge enfin le jour de carence, abroge la loi de transformation de la fonction publique condition nécessaire à la revalorisation et au renforcement du statut.

La CGT revendique depuis le début de cette pandémie, tous les moyens nécessaires pour que l'ensemble des personnels territoriaux soient protégés et puissent travailler dans des conditions matérielles et morales satisfaisantes.

Afin de permettre aux agents de défendre leur santé, leur emploi, pour améliorer leurs conditions de travail, la fédération CGT des services publics a déposé un préavis de grève national de 0 à 24h pour la période du 1^{er} au 31 mars 2021.

C'est pourquoi, le syndicat CGT Métropole de Lyon, dépose un préavis de grève de 0 à 24 h pour la journée du 16 mars 2021 pour soutenir ce mouvement national.

Pour les revendications suivantes :

- L'abrogation du jour de carence ;
- Le dégel du point d'indice et 10 % d'augmentation du point d'indice et des salaires immédiatement, et, le rattrapage des salaires ;
- Un plan de création de postes de fonctionnaires, car les besoins sont importants dans toute la fonction publique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Pour la CGT,
Sophie Prat